

## L'âge des associations a-t-il une influence sur le profil sociodémographique de leurs dirigeants ?

Lionel Prouteau, Muriel Tabariés et Viviane Tchernonog

Volume 39, numéro 2, 2008

Les générations et l'économie sociale

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044104ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/044104ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CIRIEC-Canada

ISSN

1923-0818 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Prouteau, L., Tabariés, M. & Tchernonog, V. (2008). L'âge des associations a-t-il une influence sur le profil sociodémographique de leurs dirigeants ? *Économie et Solidarités*, 39(2), 75–88. <https://doi.org/10.7202/044104ar>

Résumé de l'article

Cette contribution traite de l'influence éventuelle de l'âge des associations sur les caractéristiques sociodémographiques de leurs dirigeants bénévoles. Elle utilise à cette fin les données d'une récente enquête menée en France auprès d'un grand nombre d'associations. Ces données permettent de confirmer la faible représentation des femmes et plus encore celle des jeunes dans les fonctions de dirigeants. Elles montrent que les premières sont nettement moins présentes dans les bureaux des associations les plus anciennes. La probabilité pour les jeunes d'assumer des responsabilités est également plus grande dans les associations les plus récentes. Les actifs sont particulièrement bien représentés dans les bureaux des jeunes associations. Les catégories sociales pourvues d'un fort capital culturel sont fortement représentées parmi les dirigeants, quel que soit l'âge de l'association.

## L'âge des associations a-t-il une influence sur le profil sociodémographique de leurs dirigeants ?

### **LIONEL PROUTEAU**

*Maître de conférences  
Laboratoire d'économie et de  
management de Nantes Atlantique  
(LEMNA)  
Université de Nantes  
lionel.prouteau@univ-nantes.fr*

### **MURIEL TABARIÉS**

*Ingénieure d'études  
Centre d'économie de la Sorbonne  
Université de Paris 1  
muriel.tabaries@univ-paris1.fr*

### **VIVIANE TCHERONOG**

*Chercheuse CNRS  
Centre d'économie de la Sorbonne  
Université de Paris 1  
viviane.tchernonog@univ-paris1.fr*

**RÉSUMÉ** • Cette contribution traite de l'influence éventuelle de l'âge des associations sur les caractéristiques sociodémographiques de leurs dirigeants bénévoles. Elle utilise à cette fin les données d'une récente enquête menée en France auprès d'un grand nombre d'associations. Ces données permettent de confirmer la faible représentation des femmes et plus encore celle des jeunes dans les fonctions de dirigeants. Elles montrent que les premières sont nettement moins présentes dans les bureaux des associations les plus anciennes. La probabilité pour les jeunes d'assumer des responsabilités est également plus grande dans les associations les plus récentes. Les actifs sont particulièrement bien représentés dans les bureaux des jeunes associations. Les catégories sociales pourvues d'un fort capital culturel sont fortement représentées parmi les dirigeants, quel que soit l'âge de l'association.

**ABSTRACT** • This paper deals with the possible influence of the age of voluntary associations on socio-demographic characteristics of volunteer leaders. For this purpose, we draw on a large data set from a recent French association survey. These data confirm that women and particularly young people are underrepresented among voluntary leaders. They also show that women are markedly less numerous on the boards of the oldest associations. The probability of young people assuming responsibilities is higher in the most recent voluntary associations. Working people are also strongly represented on the boards of recent associations. People who belong to social groups well endowed with cultural capital are highly represented among voluntary leaders, whatever the age of associations may be.

**RESUMEN** • El artículo refiere a la eventual influencia de la edad de las asociaciones en las características sociodemográficas de sus líderes voluntarios. Utiliza con esa finalidad los datos de un estudio reciente realizado en Francia en un gran número de asociaciones. Los datos permiten confirmar la baja representación de las mujeres y más aún de los jóvenes en las funciones de liderazgo. Muestran además que las primeras están menos presentes en las estructuras de las asociaciones más antiguas. La probabilidad para los jóvenes de asumir las responsabilidades es igualmente mayor en las asociaciones más recientes. Los activos están especialmente bien representados en las estructuras de las asociaciones jóvenes. Las categorías sociales provistas de un fuerte capital cultural están fuertemente representadas entre los dirigentes, independientemente de la edad de la asociación.

— • —

## INTRODUCTION

Dans les institutions sans but lucratif dont les associations constituent en France la très grande majorité, les instances dirigeantes bénévoles assurent des fonctions essentielles. C'est à elles qu'il incombe de veiller, entre autres tâches, au respect du projet associatif, mais également à son évolution lorsque les circonstances l'exigent, ainsi qu'à la viabilité de l'organisation lorsqu'elle réalise des activités économiques et tout particulièrement lorsqu'elle emploie du personnel salarié. Si l'organisation de la gouvernance associative et les modes d'accès aux responsabilités présentent un certain degré de plasticité (Tchernonog, 2007a), il a souvent été observé que les bénévoles qui occupent les postes de direction constituent un monde sélectif dont les caractéristiques sociodémographiques diffèrent de celles des adhérents et plus nettement encore de celles de la population globale. Ainsi les femmes apparaissent-elles régulièrement sous-représentées parmi les responsables, aussi bien aux États-Unis (Odendhal et Youmans, 1994 ; Shaiko, 1997) qu'en Israël (Iecovich, 2005) ou qu'en France (Prouteau et Wolff, 2002). Tel est également le cas des jeunes (Prouteau et Wolff, 2002 ; Iecovich, 2005). En revanche, la présence de personnes ayant un statut professionnel élevé y est plus fréquemment observée (York, 1977 ; Middletown, 1987 ; Friedman *et al.*, 1988).

À partir de données recueillies sur plusieurs organisations sans but lucratif dans six villes américaines à trois dates distinctes au cours du XX<sup>e</sup> siècle (1931, 1961 et 1991), Abzug et Galaskiewicz (2001) ont examiné les transformations dans la composition sociodémographique des bureaux bénévoles. Ce type d'étude reste rare, faute des données longitudinales nécessaires pour les mener à bien. Il en résulte une connaissance très insuffisante de l'évolution de l'univers des dirigeants associatifs. Il est toutefois assez sensé de supposer que, si évolution il y a, elle se manifeste plus facilement dans les organisations nouvellement créées. Celles-ci sont en effet probablement plus perméables aux transformations sociales et sociétales susceptibles d'influencer le monde associatif et ses modes de gouvernance. Elles rencontrent moins de résistances au changement. C'est à l'examen de l'effet de l'âge des associations sur la composition des bureaux des associations que cet article est consacré. À cette fin, les auteurs exploitent les données collectées par une enquête nationale réalisée récemment en France. Cette enquête et la méthode d'investigation utilisée sont présentées dans la prochaine section. Les résultats obtenus font l'objet des développements ultérieurs.

## DES DONNÉES RICHES EN PROVENANCE D'UNE ENQUÊTE DE GRANDE AMPLEUR

La présente contribution s'appuie sur le traitement d'une enquête conduite par le Centre d'économie de la Sorbonne (CES) en 2005. Cette enquête s'inscrit dans le cadre d'une recherche poursuivie depuis une vingtaine d'années par la même équipe, qui s'attache à observer l'évolution de la structure du tissu associatif français dans la plupart de ses grandes dimensions. En l'absence de recensement exhaustif des associations existantes en France, les travaux de cette équipe visent à réaliser un cadrage quantitatif du monde associatif. Les chercheurs s'appuient sur d'amples

enquêtes par voie postale (menées en 1999 et en 2005) auprès des associations en activité et organisées avec la collaboration des municipalités. Celles-ci se chargent elles-mêmes de diffuser le questionnaire auprès des associations présentes sur leur territoire. En effet, les municipalités ont une bonne connaissance de leur tissu associatif et tiennent à jour leurs listes d'associations, qui ne se limitent pas à celles ayant des liens financiers ou de service avec les mairies (Tchernonog, 2007b). Au total, 1 725 communes, dont la plupart des grandes villes françaises, ont accepté en 2006 d'adresser le questionnaire aux associations présentes sur leur territoire.

L'enquête a rassemblé des informations sur 9 265 associations, réparties dans toute la France, et appartenant à tous les secteurs d'activité. Elle prend en compte tout à la fois les associations employeurs et celles qui n'ont pas de salariés, ces dernières étant très mal couvertes par la statistique publique. Faute de recensement du monde associatif français, il n'y a pas de population mère à l'aune de laquelle la représentativité de cet échantillon pourrait être appréhendée. Il existe toutefois des fichiers administratifs sur les associations employeurs (DADS, Unedic, Insee, Acoff). Le profil des associations employeurs de l'échantillon est très comparable à celui qui se dégage de ces fichiers (Tchernonog, 2007b). Il est donc plausible qu'il en soit également ainsi des associations sans salariés, bien qu'il n'existe aucun moyen de le prouver.

Les informations fournies par l'enquête concernent de multiples caractéristiques de la vie associative : le secteur d'activité de l'association, sa date de création, son aire géographique de rayonnement (quartier, commune, département, région, France entière, niveau international), son éventuelle appartenance à une fédération ou à des réseaux, le type de bénéficiaires de son activité, le nombre de salariés, leur genre et leur qualification, le nombre de bénévoles et le nombre d'heures fournies, l'importance du budget, la nature des dépenses et des ressources, le patrimoine, etc.

Le questionnaire s'attache également à dresser le profil des bénévoles qui assument les principales fonctions de direction, à savoir celles de président, de trésorier et de secrétaire. Les informations obtenues portent sur environ 27 000 titulaires de ces fonctions et concernent leur genre, leur âge, leur statut d'activité, leur catégorie socioprofessionnelle, leur éventuelle participation à la création de l'association et leur ancienneté dans le poste occupé. Ainsi, nous disposons, pour la première fois, de données conséquentes sur les caractéristiques individuelles des équipes décisionnaires que nous appellerons les bureaux des associations. La mise en relation de ces caractéristiques avec celles des associations permet de resituer les profils des membres des bureaux dans le contexte d'action des organisations qu'ils dirigent.

Pour les besoins du présent travail, nous avons plus particulièrement retenu quatre caractéristiques individuelles à l'aune desquelles sont appréhendées la sélectivité du monde des responsables et l'influence possible qu'exerce sur celle-ci l'âge de l'association. La première d'entre elles est relative au genre du bénévole dirigeant. De nombreux indices et témoignages suggèrent en effet une insuffisante représentation des femmes à la tête des associations. La seconde est l'âge du responsable. Sous cet angle, l'attention est plus particulièrement portée à la place occupée dans les bureaux par les personnes qui sont tout au plus âgées de 40 ans et qui, par commodité de langage,

seront parfois dans cet article désignées du terme de « jeunes ». Ce seuil de la quarantaine pourrait paraître bien élevé pour identifier les jeunes. Il a été retenu du fait de la moyenne d'âge élevée des dirigeants associatifs, notamment des présidents. En dehors d'une éventuelle idiosyncrasie française concernant le rôle de l'âge dans l'accès aux responsabilités, cette situation s'explique également par le fait que pour devenir membre du bureau il faut souvent justifier d'une certaine expérience dans l'association.

La catégorie socioprofessionnelle est la troisième caractéristique considérée. Il a été remarqué à plusieurs reprises que le statut social des dirigeants associatifs est en moyenne plus élevé qu'il ne l'est chez les adhérents et *a fortiori* dans la population totale. Nous regroupons ici dans un même ensemble les professions libérales, les cadres supérieurs et les enseignants. Ce groupe, dont les catégories constitutives ont en commun d'être dotées d'un fort capital culturel, sera ainsi distingué des autres catégories. Parce que le management des associations repose de manière conséquente sur l'influence interpersonnelle (Pearce, 1993), plus que sur des relations purement fonctionnelles, et parce que l'exercice des professions ici réunies incline plus particulièrement à la « maîtrise du verbe » (Héran, 1988), les membres de ce groupe disposent probablement d'un avantage comparatif dans le processus de désignation des responsables associatifs. La dernière caractéristique retenue relève du statut face à l'activité professionnelle. Tchernonog et Tabariés (2007) mettent en évidence, à partir de la même enquête, la place importante des retraités parmi les responsables. Dans le présent papier, nous distinguons les actifs (qu'ils soient en emploi ou demandeurs d'emploi) de l'ensemble des inactifs, c'est-à-dire principalement des retraités mais aussi d'autres catégories comme les femmes au foyer).

L'étude est conduite en deux temps. Est d'abord examinée la sensibilité des caractéristiques sociodémographiques des membres du bureau à l'âge des associations, telle qu'elle apparaît à partir des statistiques descriptives extraites des données<sup>1</sup>. L'analyse est ensuite approfondie à l'aide d'une investigation économétrique permettant d'isoler l'effet propre de la date de création de l'association sur les profils des responsables. Les résultats de cette investigation sont présentés dans un second temps.

### **L'ÂGE DES ASSOCIATIONS FAIT SENTIR SES EFFETS PRINCIPALEMENT SUR LA REPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES BUREAUX**

L'examen des profils des membres du bureau sous l'angle des quatre caractéristiques ici retenues gagnerait à pouvoir disposer du même type d'informations pour l'ensemble des adhérents. La comparaison qui pourrait être faite permettrait alors d'apprécier le degré de représentativité des instances dirigeantes. L'enquête du CES ne collecte pas de données sur les adhérents qui n'exercent pas de tâches de direction. Aussi doit-on se référer à d'autres sources. L'enquête *Vie associative* réalisée par l'INSEE en 2002 (Febvre et Muller, 2004) peut être mise à profit à cette fin, puisqu'elle vise à documenter de manière détaillée les caractéristiques des membres des associations ainsi que leur mode de participation. Mais on prendra soin de souligner que cet exercice comparatif n'a qu'un caractère indicatif, puisque la date et surtout la nature de ces deux enquêtes diffèrent : l'enquête du

CES est une enquête auprès des associations, celle de l'INSEE est menée auprès des ménages. De cette dernière enquête il ressort que les femmes constituent 47 % des adhérents, les personnes de 40 ans et moins en représentant 38,7 %, les actifs (c'est-à-dire les personnes en emploi et les chômeurs) 54,8 % et l'ensemble constitué des cadres supérieurs, des professions libérales et des enseignants, 19,9 %. Le rapprochement de ces résultats avec ceux de l'enquête du CES (tableau 1, dernière colonne) conduit à plusieurs constats. Il se confirme ainsi que les jeunes sont nettement sous-représentés dans les bureaux et particulièrement au poste de président. Les femmes le sont également parmi les titulaires de ce poste qui, du point de vue de la distribution des pouvoirs décisionnaires, est le plus important et le plus visible, à l'intérieur de l'association comme à l'extérieur. Leur sous-représentation est également apparente, quoique dans une moindre mesure, dans la fonction de trésorier. En revanche, elles sont majoritaires parmi les secrétaires. Il n'est pas saugrenu de voir dans cette situation la traduction d'un moindre pouvoir décisionnaire attribué à ce rôle comparativement aux deux autres, le secrétariat étant davantage considéré dans sa dimension d'exécution (Tchernonog et Tabariés, 2007).

Tableau 1  
Composition des bureaux selon l'âge des associations (%)

Composition des bureaux	Âge des associations						Total
	≤ 10 ans	11-20 ans	21-30 ans	31-40 ans	41-60 ans	Plus de 60 ans	
<b>Part des femmes :</b>							
- parmi les présidents	35,6	35,4	33,3	29,4	22,7	14,7	31,6
- parmi les trésoriers	45,2	46,4	45,1	37,7	36,0	25,8	42,5
- parmi les secrétaires	60,9	62,3	63,6	55,5	50,8	43,1	58,3
<b>Part des 40 ans et moins :</b>							
- parmi les présidents	19,9	11,3	9,2	9,2	10,4	10,0	13,4
- parmi les trésoriers	26,5	16,7	16,2	15,1	15,2	15,9	19,4
- parmi les secrétaires	30,8	22,3	19,6	20,0	17,3	23,2	23,9
<b>Part des cadres supérieurs, des professions libérales et des enseignants* :</b>							
- parmi les présidents	36,8	40,1	37,4	36,7	36,6	36,2	37,5
- parmi les trésoriers	26,9	28,0	23,8	21,8	25,9	21,8	25,2
- parmi les secrétaires	25,6	28,3	25,0	23,2	24,2	21,1	25,3
<b>Part des personnes en activité professionnelle** :</b>							
- parmi les présidents	56,7	50,8	45,2	43,8	41,0	43,5	49,5
- parmi les trésoriers	61,6	53,6	49,0	49,6	48,7	46,1	54,0
- parmi les secrétaires	61,9	56,3	51,4	51,1	50,2	50,4	55,7

Lecture : 35 % des associations qui ont au maximum 10 ans d'âge ont des femmes pour présidents.

\* Les retraités ont été reclassés dans leurs catégories d'origine.

\*\* La catégorie des personnes en activité professionnelle comprend également les demandeurs d'emploi.

Source : Enquête Centre d'économie de la Sorbonne 2005-2006.

Les actifs, au sens où le terme a été défini plus haut, sont eux aussi sous-représentés dans la fonction présidentielle, mais dans des proportions inférieures à celle des femmes ou des jeunes. Enfin, le groupe représenté par les cadres supérieurs, les professions libérales et les enseignants connaît, quant à lui, une surreprésentation dans tous les postes et plus nettement dans celui de président.

En quoi l'âge des associations influe-t-il sur les caractéristiques des dirigeants ? Plus précisément, assiste-t-on, dans les associations plus jeunes, à une diversification dans le recrutement de leurs responsables, à une atténuation des indicateurs de sélectivité dont il a été fait mention ci-dessus ? Pour les besoins de la présente étude, six tranches d'âge ont été distinguées : plus de 60 ans, 41-60 ans, 31-40 ans, 21-30 ans, 11-20 ans et, enfin, 10 ans au maximum.

La répartition par genre n'est pas insensible à l'âge de la structure, puisque la proportion des femmes parmi les différents postes de responsables est d'autant plus élevée que la date de création de l'organisation est moins ancienne, bien que ce mouvement paraisse s'être interrompu ces vingt dernières années. Mais, même dans les associations récentes, les femmes restent sous-représentées parmi les présidents.

Les associations qui ont une dizaine d'années tout au plus se distinguent des associations antérieurement fondées par la place plus importante, quoique encore limitée, qu'elles accordent aux jeunes dans les bureaux. En d'autres termes, l'accès aux responsabilités associatives s'opère pour les moins de 40 ans beaucoup plus facilement dans les structures les plus récentes qu'ils ont, le cas échéant, contribué à créer. Parmi les présidents de moins de 40 ans, 47 % exercent leur fonction dans des associations ayant 10 ans au maximum. C'est le cas de 42 % des jeunes trésoriers et de 39 % de leurs homologues secrétaires.

La représentation des actifs au sein des bureaux augmente dans les associations de moins de 20 ans d'âge. Dans les plus récentes d'entre elles (10 ans d'âge au maximum), leur part est de plus de 11 points supérieure à celle qui peut être observée dans les associations ayant de 21 à 30 ans au moment de l'enquête. Le même type de comparaison donne un écart de 13 points pour les trésoriers et de plus de 10 points pour les secrétaires. Enfin, la place prise dans les instances dirigeantes par les cadres supérieurs, les professions libérales et le monde enseignant ne paraît pas influencée par l'âge des associations. Ces catégories ont connu une forte progression de leurs effectifs au cours des dernières décennies. Elles occupent de solides positions dans les instances dirigeantes, et ce, indépendamment de l'ancienneté de l'organisation.

À ce stade de l'examen des données, il importe de remarquer que l'âge des associations est une caractéristique ambiguë qui peut témoigner d'influences fort diverses. Cette variable agrège tout à la fois un effet de « cycle de vie », un effet de cohorte et un effet de période. Le premier d'entre eux se rapporte aux évolutions qu'est susceptible de connaître une association en vieillissant. Elle peut par exemple développer ses activités et, pour ce faire, embaucher du personnel salarié. Elle verra alors son budget s'accroître. Elle peut étendre le champ géographique de son influence ou

bien connaître d'autres mutations. Les deux autres effets sont, pour leur part, relatifs au fait que des associations d'âge similaire ont en commun d'avoir connu de mêmes événements historiques, de mêmes évolutions macroéconomiques et macrosociales qui ont pu laisser une empreinte plus ou moins forte et plus ou moins durable sur leurs comportements. Ainsi, la tranche d'âge supérieure concerne des associations nées pour l'essentiel avant la Seconde Guerre mondiale. Les deux tranches suivantes regroupent des associations qui ont vu le jour au cours des trente glorieuses, dans un contexte français caractérisé par une forte croissance et la construction d'un État-providence couvrant progressivement la très grande majorité de la population. Cette période a aussi été celle du développement de la scolarisation et, dans sa deuxième moitié, d'un changement dans les comportements de fécondité (baisse) et d'activité féminine (augmentation). Les trois tranches les plus jeunes concernent des associations fondées dans un environnement économique bien différent. Celui-ci se traduit notamment par une faible croissance, l'émergence d'un chômage de masse et des problèmes d'insertion ou de réinsertion professionnelle qui l'accompagnent. Cette période plus récente voit également l'affirmation de nouvelles préoccupations, notamment écologiques et environnementales, susceptibles de faire émerger de nouvelles catégories d'associations.

Une décomposition de ces différents effets serait particulièrement intéressante. Elle nécessiterait de comparer des données de même nature issues d'enquêtes rééditées dans le temps sur des durées suffisamment longues. Faute de disposer de telles enquêtes, nous ne pouvons nous livrer à un tel travail<sup>2</sup>. En revanche, il peut être intéressant d'examiner si l'effet de l'âge des associations mis en évidence plus haut persiste, une fois contrôlée l'influence éventuelle d'autres caractéristiques associatives susceptibles d'évoluer elles aussi avec l'âge des associations. L'exercice requiert une investigation économétrique.

## **DES EFFETS D'ÂGE CONFIRMÉS PAR L'ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE**

Pour cette investigation, nous utilisons un modèle de régression logistique qui exprime sous forme probabiliste la relation entre une variable dépendante (à expliquer) et des variables exogènes (explicatives). Ici, la variable dépendante est relative à une caractéristique des personnes exerçant un type de responsabilité dans les associations. Cette variable se présente sous une forme dichotomique. Par exemple, si la caractéristique du responsable est son genre, le modèle permettra d'estimer la probabilité que la fonction soit assurée par une femme plutôt que par un homme. Si la caractéristique est la situation du dirigeant à l'égard de l'activité professionnelle, il s'agira d'estimer la probabilité que la responsabilité soit assurée par un actif plutôt que par un inactif, etc. Les variables explicatives sont les caractéristiques associatives. À ce titre, outre l'âge des associations qui nous intéresse plus particulièrement dans ce travail, nous avons retenu sept autres caractéristiques qui serviront ainsi de variables de contrôle. L'impact de l'âge de l'organisation sur chacune des caractéristiques sociodémographiques des responsables qu'une telle investigation est susceptible de mettre en évidence est par conséquent un impact « net », corrigé de l'effet indirect que les autres variables explicatives pourraient, le cas échéant, exercer sur ces caractéristiques. Par



exemple, il est connu que le monde des associations sportives est particulièrement masculin, indépendamment du fait que le nombre de sports masculins est plus élevé que celui des sports pratiqués par les femmes. Ainsi, il se pourrait que le faible degré de féminisation des responsables parmi les associations d'une tranche d'âge donnée s'explique par un effet sectoriel plutôt que par un « pur » effet d'âge de la structure si, dans la cohorte d'organisations considérée, le domaine sportif est fortement représenté. Le recours à l'analyse économétrique permet de neutraliser cet effet sectoriel pour appréhender le seul impact de l'âge.

Le secteur d'activité est donc précisément l'une des variables de contrôle retenues. Y sont distingués les loisirs (auxquels ont été associées les activités tournées vers la sociabilité), le sport (y compris la chasse et la pêche), la défense des droits et des causes, la culture, la santé, l'action sociale, l'action humanitaire, l'éducation (à laquelle ont été rattachées la formation et l'insertion), la défense des intérêts économiques et une rubrique résiduelle dans laquelle ont été classées les autres activités. Ont également été intégrées des variables relatives à la présence ou à l'absence de salariés dans l'association, à la taille de son budget annuel, au nombre de bénévoles mobilisés, à l'aire de rayonnement (quartier ou commune, département, région, niveau national, niveau international), à l'appartenance ou non à une fédération ou à un réseau et enfin à la région de localisation de l'association. Plusieurs de ces variables peuvent être considérées comme étant sensibles au cycle de vie des associations. Tel est le cas notamment de la taille du budget de l'association et, possiblement, de l'aire de rayonnement.

Les résultats de ces régressions logistiques ne sont présentés ici que pour la seule présidence des associations (tableau 2)<sup>3</sup>. Pour chacune des caractéristiques, les effets mis en évidence doivent être interprétés au regard de la modalité choisie pour référence. Ainsi, dans la colonne 1, on constate que, par rapport à la situation qui est celle des associations de défense des intérêts économiques, la fonction de président a une probabilité plus élevée d'être assurée par une femme dans les secteurs de la culture, des loisirs, de l'éducation. Cette même probabilité est encore plus élevée dans les secteurs de la santé, de l'action sociale et de l'action humanitaire. Elle est en revanche plus faible dans le domaine de la défense des droits et des causes et surtout le domaine sportif. On observe également que les associations employeurs ont davantage tendance à être présidées par des femmes, mais que le degré de féminisation de la fonction présidentielle diminue dans les associations disposant des plus gros budgets.

Tableau 2

## Effet des caractéristiques des associations sur celles des personnes assurant la présidence

Caractéristiques des associations	(1) Femme	(2) 40 ans et moins	(3) Cadre supérieur, profession libérale, enseignant	(4) Actif (y compris chômeur)
Secteur				
Loisir	++	++	ns	—
Sport	---	++	—	++
Défense des causes et des droits	—	ns	ns	—
Culture	++	++	ns	ns
Santé	++	ns	ns	---
Action humanitaire	++	++	ns	—
Action sociale	+	++	++	ns
Éducation-Formation- Insertion	ns	ns	ns	ns
<i>Défense des intérêts économiques</i>				
Autres				
Nombre de bénévoles				
<i>5 et moins</i>				
6 – 10	—	ns	ns	ns
10 – 20	—	ns	ns	ns
Plus de 20	—	ns	ns	ns
Présence de salariés				
Oui	++	+	ns	+
Non				
Âge de l'association (en années)				
<i>10 et moins</i>				
11 – 20	ns	---	ns	—
21 – 30	ns	---	ns	---
31 – 40	ns	---	ns	---
41 – 60	—	---	ns	---
Plus de 60	---	---	ns	---
Dépenses annuelles des associations (en €)				
<i>Moins de 1 000</i>	ns	ns	ns	ns
1 000 – 2 000	ns	ns	ns	ns
2 000 – 5 000	ns	ns	ns	ns
5 000 – 10 000	ns	—	ns	ns
10 000 – 25 000	—	—	+	ns
25 000 – 100 000	---	---	+	ns
Plus de 100 000				

Appartenance à une fédération				
<i>Oui</i>	—	ns	ns	ns
<i>Non</i>				
Aire d'influence				
<i>Quartier – commune</i>				
Département	—	ns	+	ns
Région	—	ns	+	ns
France entière	—	ns	ns	ns
International	—	ns	+	ns
Région de résidence de l'association				
<i>Région parisienne</i>	ns	ns	ns	+
Bassin parisien	ns	ns	ns	ns
Nord	—	ns	ns	ns
Est	ns	+	—	+
Ouest	ns	ns	ns	ns
Sud-Ouest	ns	ns	—	+
<i>Centre-Est</i>				
<i>Méditerranée</i>				

Lecture : Les effets de chaque caractéristique de l'association sont étudiés toutes choses égales par ailleurs. Pour chacune des caractéristiques, la situation de référence par rapport à laquelle sont examinés les effets est indiquée en italique. Un effet positif est signalé par le signe + (+ + pour les effets les plus importants). Un effet négatif est signalé par le signe — (— — pour les plus importants). La mention « ns » signifie que l'effet n'est pas statistiquement significatif. Le seuil de significativité retenu est de 5 %.

Source : Enquête Centre d'économie de la Sorbonne 2005-2006.

L'augmentation du nombre de bénévoles dans l'association semble handicaper la féminisation des présidences. L'appartenance à une fédération et l'élargissement de l'aire d'influence de la structure au-delà du niveau local, voire microlocal (celui du quartier et/ou de la commune), exercent une influence de nature similaire. S'agissant de l'impact de ces variables associatives sur les autres caractéristiques sociodémographiques des présidents, on pourra noter entre autres choses que la place accordée par les associations aux personnes de moins de 40 ans est plus importante dans les domaines du sport, des loisirs mais aussi de la santé, de l'action sociale et de l'éducation, alors qu'elle décroît sensiblement dans les structures à gros budgets. La probabilité que le président ou la présidente soit un cadre supérieur, de profession libérale ou un enseignant est maximale dans le secteur de l'éducation, alors qu'elle est beaucoup plus faible dans le domaine sportif. Elle est également la plus élevée dans les associations à gros budget, ce qui suggère que lorsque les responsabilités sont importantes ces catégories sociales bénéficient, auprès des adhérents mais aussi probablement à l'extérieur de l'association, d'une légitimité plus grande en termes de compétences eu égard aux normes dominantes en matière de gouvernance. Enfin, les présidences des associations sont plus ouvertes aux actifs dans les activités sportives et elles le sont nettement moins dans les secteurs de l'action sociale et humanitaire.

À la lumière de cette analyse « toutes choses égales par ailleurs », que constate-t-on en ce qui concerne l'influence de l'âge des associations sur les profils des bénévoles qui en assument la présidence ? Globalement, l'exercice conduit à des conclusions très similaires à celles qui se sont dégagées de l'examen du tableau 1 et qui paraissent donc robustes. La place des jeunes est beaucoup plus faible dans les structures ayant plus d'une dizaine d'années au moment de l'enquête. Pour une association dont les caractéristiques correspondent à l'ensemble des modalités de référence indiquées dans le tableau 2 (par conséquent dans des associations de moins de 10 ans), la probabilité estimée que le président ait moins de 40 ans est de 13,8 %. Elle n'est plus que de 7 % (soit près de moitié moindre) dans les associations qui ont entre 11 et 20 ans tout en conservant les mêmes caractéristiques par ailleurs<sup>4</sup>.

Le fait que la fonction de président revienne à un bénévole exerçant une activité professionnelle plutôt qu'à un inactif (souvent un retraité) est également fortement influencé par l'âge de l'association. Les associations qui ont tout au plus 10 ans ouvrent significativement davantage cette fonction aux actifs que celles âgées de 11 à 20 ans qui, à leur tour, sont plus accueillantes à leur égard pour exercer ce rôle de président que ne le sont les associations des générations antérieures. Toujours calculée sur la même base que précédemment, la probabilité que le président soit un actif, qui est de 53,7 % dans une association dont l'âge ne dépasse pas 10 ans, fléchit de 7,8 points dans les associations qui ont été créées au cours de la décennie précédente et de 14,1 points dans celles qui ont entre 21 et 30 ans.

L'influence de l'âge de l'organisation sur le degré de féminisation des présidences sort elle aussi confortée de cette investigation économétrique. Mais cette dernière apporte d'utiles compléments. Le tableau 1 laissait penser que l'effet négatif de l'âge des associations sur la féminisation de la fonction de président se faisait sentir dès que ces dernières dépassaient les 30 ans d'existence. L'analyse économétrique repousse ce seuil d'une dizaine d'années puisque l'effet négatif de l'accroissement de l'âge n'est désormais avéré qu'à partir de 40 années d'ancienneté<sup>5</sup>. Il s'aggrave dans les structures les plus vieilles. Ainsi, en adoptant la même méthode de calcul que dans les exemples précédents, la probabilité que la présidence soit féminine est, dans une association ayant entre 40 et 60 ans, de 8,9 points inférieure à celle que l'on peut estimer dans une association ayant moins de 10 ans<sup>6</sup>. La chute passe à 17,2 points dans les associations ayant plus de 60 ans. Le seuil de 40 ans en deçà duquel la féminisation des présidences est plus forte renvoie aux créations associatives survenues à partir de la deuxième moitié des années soixante. Il n'est pas indifférent de constater que cette période est également celle où s'amorce l'augmentation durable des taux d'activité féminins. Enfin, il se confirme que l'âge des associations n'affecte pas la place qu'occupent parmi les présidents les bénévoles appartenant aux catégories supérieures, aux professions libérales et aux métiers de l'enseignement.

Qu'en est-il maintenant de cet effet d'âge pour les caractéristiques sociodémographiques des titulaires des autres postes de direction ? Le même type d'analyse conduit à des conclusions proches de celles auxquelles on parvient pour les présidences. Ainsi, même si le degré de féminisation est nettement plus fort chez les secrétaires qu'il ne l'est chez les présidents, il diminue lui aussi dans les

associations ayant plus de 40 ans. Pour les trésoriers, le même phénomène se produit dès que l'association a plus de 30 ans.

S'agissant de l'âge des responsables, c'est encore dans les associations les plus récentes que les fonctions de trésorier et de secrétaire ont les probabilités les plus fortes (on devrait d'ailleurs dire les moins faibles tant elles sont limitées) d'être assumées par des bénévoles jeunes. Quant aux actifs, ils sont également nettement mieux représentés parmi les trésoriers et les secrétaires dès lors que leurs associations ont moins de 10 ans d'âge. Enfin, la probabilité qu'un trésorier et qu'un secrétaire appartiennent à la catégorie des cadres supérieurs, à celle des professions libérales ou au milieu enseignant est une nouvelle fois aussi peu influencée par l'ancienneté des associations qu'elle ne l'est pour les présidents.

## EN GUISE DE CONCLUSION

À l'issue de cet examen, les caractéristiques sociodémographiques des membres des bureaux associatifs semblent bien, du moins pour certaines d'entre elles, sensibles à l'âge des associations. Les plus anciennes confient moins souvent des responsabilités aux femmes. Les plus récentes rendent ces postes de direction plus accessibles aux jeunes.

Il n'en reste pas moins que, même si l'incidence exercée par d'autres variables est ici contrôlée, cette sensibilité mérite d'être approfondie. Faut-il l'attribuer à l'impact qu'exerce sur les modes de gouvernance des associations l'enchaînement des différentes phases de leur cycle de vie ? Faut-il voir dans cette sensibilité des effets de période, comme tendrait à l'indiquer le fait que le degré de féminisation des fonctions dirigeantes est plus élevé dans les associations de moins de 40 ans, c'est-à-dire dans celles qui ont été créées dans un contexte d'augmentation de l'activité féminine, favorisant ainsi une mutation des conceptions de la place des femmes dans la société<sup>7</sup> et un accroissement du sentiment de compétence parmi ces dernières ? Ces questions ne peuvent trouver réponse dans l'état actuel des données dont nous disposons sur la gouvernance associative. Distinguer ces effets de cycle de vie des effets de cohorte ou de période suppose un travail statistique s'inscrivant dans la continuité, permettant de collecter des informations de même nature sur une durée suffisamment longue. L'enjeu vaut bien l'effort que cela requiert de la part de la statistique publique qui, rappelons-le, reste particulièrement pauvre en France en ce qui concerne le monde associatif.

## Notes

- 1 Les associations indiquent dans le questionnaire la date de leur enregistrement dans les sous-préfectures. Il faut toutefois noter ici que l'effet âge de l'association peut se trouver un peu biaisé par le fait que cet enregistrement ne distingue pas les véritables naissances d'associations des créations de nouvelles structures par fusion d'associations anciennes. Ainsi, dans l'enquête de 2000, il apparaît que 17 % des associations en activité en 1999 étaient issues de phénomènes de disparition, de concentration ou de fusions d'associations anciennes dans une structure créée ultérieurement avec un projet ou un partenariat renouvelés. Le bureau est le plus souvent issu des équipes dirigeantes des anciennes associations qui se sont rapprochées.

- 2 Une enquête spécifique a été conduite en 2003 par l'équipe du Centre d'économie de la Sorbonne sur les profils des dirigeants (TCHERNONOG, 2004 ; TABARIÉS et TCHERNONOG, 2005), mais, en raison du faible intervalle de temps entre cette enquête et celle de 2005, la comparaison de leurs résultats ne peut guère être utilisée pour distinguer les différents effets dont il est ici question.
- 3 Les résultats complets peuvent être obtenus sur demande auprès des auteurs.
- 4 Les probabilités sont calculées à partir des coefficients (non reportés ici) des régressions logistiques.
- 5 Le fait que l'investigation économétrique ne permette pas de distinguer, sous l'angle du degré de féminisation des présidences, les associations qui ont entre 21 et 30 ans et celles qui sont âgées de 31 à 40 ans, alors que les statistiques du tableau I pouvaient laisser penser qu'il y avait une différence entre elles, s'explique donc probablement par l'influence indirecte d'autres variables. Un examen attentif permet notamment de remarquer que, dans la tranche d'âge de 31 et 40 ans, les associations sportives sont plus fortement représentées que dans la tranche d'âge de 21 à 30 ans. Or, les adhésions dans ce secteur ont un caractère fortement masculin.
- 6 La probabilité d'une présidence féminine dans une association dont la situation correspond à l'ensemble des modalités de référence est de 39,4 %.
- 7 Mutation lente et inachevée, puisqu'on a pu constater que, spécialement dans les fonctions de président, les femmes restaient sous-représentées.

## Bibliographie

ABZUG, R. et J. GALASKIEWICZ (2001). « Nonprofit Boards : Crucibles of Expertise or Symbols of Local Identities ? », *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 30, n° 1, p. 51-73.

FEBVRE, M. et L. MULLER (2004). *Vie associative et bénévolat en 2002. Tableaux issus de l'enquête PCV « Vie associative » et des indicateurs sociaux*, Série des Documents de travail de la Direction des statistiques démographiques et sociales, n° F0402, Insee.

FRIEDMANN, R.F., P. FLORIN, A. WANDERSMAN et R. MEIER (1988). « Local Action on Behalf of Local Collective in the U.S. and Israel : How Different Are Leaders from Members in Voluntary Associations ? », *Journal of Voluntary Action Research*, vol. 17, p. 36-54.

HERAN, F. (1988). « Un monde sélectif : les associations », *Économie et Statistique*, n° 208, p. 17-31.

IECOVICH, E. (2005). « The Profile of Board Membership in Israeli Voluntary Organizations », *Voluntas*, vol. 16, n° 2, p. 161-180.

MIDDLETON, M. (1987). « Nonprofit Boards of Directors : Beyond the Governance Function », in W. POWELL (dir.), *The Nonprofit Sector*, New Haven et Londres, Yale University Press, p. 141-153.

ODENDHAL, T. et S. YOUMANS (1994). « Women on Nonprofit Boards », in T. ODENDHAL et M. O'NEIL (dir.), *Women and Power in the Nonprofit Sector*, San Francisco, Jossey-Bass Publishers, p. 183-221.

PEARCE, J.L. (1993). *Volunteers. The Organizational Behaviour of Unpaid Workers*, Londres et New York, Routledge.

PROUTEAU, L. et F.-C. WOLFF (2002). « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et Statistique*, n° 352-353, p. 57-80.

SHAIKO, R.G. (1997). « Female Participation in Association Governance and Political Representation : Women as Executive Directors, Board Members, Lobbyist, and Political Action Committee Directors », *Nonprofit Management and Leadership*, vol. 8, n° 2, p. 121-139.

TABARIÉS, M. et V. TCHERNONOG (2005). « La non-mixité des bureaux, reflet de centres d'intérêt différents ou modalité d'accession aux responsabilités pour les femmes », *Revue internationale de l'économie sociale [RECMA]*, n° 297, p. 60-81.

TCHERNONOG, V. (2004). « Quels acteurs dans les associations ? Premières données sur les dirigeants bénévoles et sur les bénéficiaires », *Revue internationale de l'économie sociale [RECMA]*, n° 292, p. 9-41.

TCHERNONOG, V. (2007a). « Modes de décision dans les associations et profil des dirigeants bénévoles », in H. RAINELLI-LE MONTAGNER (dir.), *Quand les associations interrogent les modèles de management*, Paris, L'Harmattan, p. 13-44.

TCHERNONOG, V. (2007b). *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Paris, Dalloz – Juris associations.

TCHERNONOG, V. et M. TABARIÉS (2007). « Gouvernance : qui sont les dirigeants des associations ? », dans V. TCHERNONOG, *Le paysage associatif français – Mesures et évolutions*, Paris, Dalloz – Juris associations, p. 117-149.

YORK, A.S. (1977). « Leaders of Voluntary Associations in Difficult Housing Estate », *International Review of Community Development*, vol. 37-38, p. 273-284.